

des Princes &c. Février 1767. 89

lesquels vous avez pris des allarmes si déplacées.

Répondez, par votre conduite, à des vûes droites & uniquement dirigées au bien de tous les Ordres de la République. Voyez la crise où elle se trouve & dans laquelle vous vous trouvez vous-mêmes; ne mettez point d'obstacles à son bonheur & au vôtre; employez la confiance de vos Concitoyens à calmer & à réunir les esprits. C'est la seule récompense que nous attendons de nos soins & de nos travaux.

Cette Déclaration est suivie de l'Extrait que voici des Régistres du Conseil, du même jour 15. Novembre, en réponse à la seconde Représentation des Citoyens :

Lecture faite de la Représentation remise hier (14.) à Mr. le premier Syndic par quelques Citoyens & Bourgeois ; & , en étant opiné en deux tours, l'avis a été : “ Que le Petit & Grand
” Conseil, en suspendant les élections par les
” Arrêtés des 3. & 5. Mai dernier, sans porter
” leurs résolutions au Conseil-Général, n'ont
” fait que déferer à la réquisition des Seigneurs
” Plénipotentiaires du 2. dudit mois; & que
” lesdits Conseils, en suspendant les élections
” qui devoient se faire le 16. de ce mois, (de
” Novembre) sans porter cette suspension au
” Conseil-Général, n'ont fait que se conformer
” à l'avis desdits Seigneurs Plénipotentiaires du
” 31. Octobre : Qu'en conséquence, le Con-
” seil persiste dans sa Réponse remise le 11. du
” présent mois (Novembre.) D'ailleurs, le
” Conseil est persuadé que l'Ecrit remis aujour-
” d'hui (15.) par la Haute Médiation aux Ci-
” toyens & Bourgeois Représentans, renferme
” tous les éclaircissemens que lesdits Citoyens &
” Bourgeois peuvent désirer sur cet objet. ”

Signé, LULLIN.

De